

32^{ème} Assemblée des délégués de la Fédération suisse des producteurs de céréales : alternative à la loi chocolatière

Plus de 200 délégués et invités ont pris part à la 32^{ème} Assemblée des délégués de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) le 13 novembre 2018 à Chiètres. La partie statutaire a permis de présenter les défis à relever dans la suite à donner à la loi chocolatière et aux mesures de gestion de l'offre par la FSPC. Suite à la partie statutaire, David Rüetschi, de l'ASSAF-Suisse, a présenté l'état d situation des négociations internationales ainsi que leurs impacts possibles sur l'agriculture suisse.

Dans son discours d'ouverture, Fritz Glauser, Président de la FSPC, a relaté les nombreux défis relevés par la FSPC depuis sa création. Actuellement, l'enjeu majeur réside dans la suppression de la loi chocolatière. Seule la solidarité au sein de la filière permettra de surmonter ce défi, afin de maintenir les parts de marché sur le long terme.

Dans la partie statutaire, les délégués ont pris les décisions majeures suivantes :

- **Augmentations des cotisations au fonds d'allègement de marché, afin de garantir une alternative à la loi chocolatière dès le 1^{er} janvier 2019.** Cette augmentation de cotisations sera en partie compensée par une contribution spécifique à la surface céréalière d'environ Fr. 120.-/ha dès 2019. Cela permettra à la FSPC de poursuivre ses efforts dans la gestion du marché céréalier, par des soutiens à l'exportation et des déclassements si nécessaire, garantissant aux producteurs des prix les plus élevés possibles. Cette décision a été acceptée à 163 voix pour, deux voix avis contraires et trois abstentions.
- **Elections au Comité :** Christoph Etter (BE), Alois Huber (AG), Marc Brodbeck (BL) Bertrand Pillet (VS), Fabian Grossenbacher (AG), Günther Thalmann (SO), Markus Egger (VD), Bertrand Gigaud (VD) et Marc Peter (ZH) ont été élu au Comité, en remplacement Martin Kunz (BE), Erich Kuhn (AG), Paul Sprenger (BL), André Horisberger (VD), Bruno Isenegger (VS), Markus Koch (AG), Dominic Meier (SO), Ernst Meyer (ZH) et Jean-Luc Pidoux (VD).

Lors de l'exposé final, l'accent a été mis sur les accords internationaux et leurs risques pour l'agriculture suisse et les filières agroalimentaires. David Rüetschi, secrétaire général de l'ASSAF-Suisse (Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort), a présenté l'état actuel des négociations internationales concernant les filières agroalimentaires suisses. Les accords internationaux, s'ils ne tiennent pas compte des particularités de l'agriculture suisse, risquent de mettre en péril certaines filières, notamment celles des céréales et des oléagineux. Il est dès lors primordial que le Conseil fédéral et le Parlement appliquent la plus grande prudence dans les négociations.

FSPC

Berne, le 13 novembre 2018

Pour de plus amples informations

Fritz Glauser, Président

Pierre-Yves Perrin, Directeur

079 702 05 44

079 365 42 74